

Eligibilité des activités:

Sont éligibles

- ✔ les coûts de services (études, conseil, formations...)
- ✔ les coûts de petits travaux, matériels ou équipements

Les services/travaux et équipements doivent être directement liés aux objectifs stratégiques du projet à financer.

Les frais de fonctionnement (salaires, loyers, eau électricité, ...) **ne sont pas éligibles**

Encore des questions?

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur le programme MIARY?
Vous avez des soucis?
Vous voulez faire une réclamation?



Nous contacter

Programme MIARY Antananarivo

miary.tana@pic.mg
032 11 463 12

Programme MIARY Diana

miary.diana@pic.mg
032 11 463 16

Programme MIARY Atsimo Andrefana

miary.atsimoandrefan@pic.mg
032 11 463 14

Programme MIARY Anosy

miary.anosy@pic.mg
032 11 463 15

Projet PIC

2ème étage, Maison de La Réunion
Isoraka, Antananarivo
Madagascar

Les formulaires de candidatures sont disponibles en ligne, rejoignez-nous vite sur

<http://www.pic.mg/miary/>



Junior MIARY

Programme de subventions pour l'entrepreneuriat et l'investissement



Le programme MIARY, c'est quoi?

Programme de subventions aux jeunes néo-entrepreneurs.

Les objectifs MIARY



Plus d'activités économiques



Plus de création d'entreprises



Plus d'emplois



Atsimo andrefana



Anosy

Junior MIARY

Vous êtes :

- ✓ jeune adulte
- ✓ un groupe de jeunes

Vous voulez

- ✓ créer une «Start Up» ou vous avez déjà une entreprise formelle ou informelle

Vos secteurs d'activités :

- ✓ Tourisme
- ✓ Agribusiness
- ✓ Industrie légère et transformation

Le programme **Junior MIARY** peut vous financer

Jusqu'à hauteur de

90% du montant total de votre projet d'entreprise

et jusqu'à

10 000 \$
de subvention

Obtenir un financement

Vous devez:

- ✓ avoir entre 21 à 35 ans
- ✓ être titulaire d'un BEPC au minimum
- ✓ disposer d'un apport propre minimum de 10% du montant du projet *

Votre projet doit:

- ✓ être convaincant et économiquement viable
- ✓ présenter un caractère innovant (Procédé ou marché ou produit)
- ✓ avoir un impact maximal en création d'emplois directs ou indirects
- ✓ favoriser une augmentation de la productivité ou du chiffre d'affaire ou des exportations
- ✓ être réalisable dans un délai inférieur à 18 mois

* 20% si vous êtes une entreprise formelle

